



LE PRESIDENT

COMMUNIQUE

CONTENTIEUX DE L'INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE PROVISOIRE

La Commission Electorale Indépendante (CEI) informe l'ensemble de la population ivoirienne qu'à l'issue de la phase de recensement électoral, qui s'est déroulée du 18 juin au 24 juin 2018, la **Liste Electorale Provisoire (LEP), comprenant 6 595 899 électeurs, est consultable sur son site internet (www.cei-ci.org)**.

Conformément aux dispositions légales en vigueur, **les réclamations portant sur la liste électorale provisoire, au titre du contentieux de l'inscription sur cette liste seront reçues à partir du 25 juillet jusqu'au 31 juillet 2018, tous les jours, de 8 heures à 15 heures, au siège de chacune des Commissions Electorales Locales (CEL) sur le territoire national.**

La Commission Électorale Indépendante compte sur le civisme et l'esprit de discipline de tous pour un bon déroulement de cette phase de l'Opération de Révision de la Liste Electorale.

Fait à Abidjan, le 19 Juillet 2018

Yousseuf BAKAYOKO